

REUNION DU MARDI 22 FEVRIER 2022

L'AN DEUX MIL VINGT-DEUX LE VINGT-DEUX FEVRIER A DIX-HUIT HEURES TRENTE MINUTES,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Salle des Fêtes sous la présidence de Monsieur Laurent LEMARCHAND, Maire de SALLENELLES.

Étaient présents : MM Christophe BUSSON – Catherine MARTIN- LELIEVRE - Junior BRICHART – Pascale DAGORN – Noémie GERMAINE – Paola CHRETIEN

Pouvoir : Charles VEAUX à Pascale DAGORN
Jérôme MAHEUX à Christophe BUSSON

Madame Paola CHRETIEN a été élue secrétaire de séance.

1/ Approbation du Conseil du 12 janvier 2022 :

Le Conseil du 12 janvier 2022 ne soulève aucune remarque.

2/ Intervention de Mme Elodie Pailleux – Maison de la Nature :

Présentation des activités pour 2022

Exposition « un amour dévorant » jusque fin mai 2022

Une autre expo en juin

Suite à la mise en eaux des terrains François, nous avons proposé une animation commune de nettoyage de la baie et de marquage au sol, par des enfants, « ici commence la mer » près des regards des eaux usées, afin de sensibiliser les usagers.

3/ Infos du Maire :

Le Maire informe de la réception d'un courrier de démission de Mr Jean-Louis LARSONNEUR.

Suite au départ à la retraite de Mr CARTON Hervé, nous sommes à la recherche d'un ou d'une secrétaire de Mairie pour un contrat de 15 heures hebdomadaires.

Terrains François : les clapets anti-retour sont installés et des fossés seront créés à l'intérieur des terrains, pour faciliter l'écoulement du pluvial de la commune.

Nous avons autorisé la pose de panneaux publicitaires temporaires en bois pour le 180ème anniversaire de la poterie de Bavent qui se déroulera du 1^{er} au 3 avril et les 18 et 19 juin 2022.

Pour info, la commune de Gonneville-en-Auge a demandé à NCPA, la création d'une ligne de ramassage scolaire pour le collège de Merville. Celle-ci a été transmise à la région pour décision.

Retour du sondage de vitesse, la moyenne enregistrée pour la traversée du village, est d'environ 45 km/h. Ce rapport a été transmis à la Gendarmerie de Troarn.

Villages fleuris : Avec Mme MARTIN Catherine, nous avons reçu les représentants de Calvados Attractivités pour le concours de villes et villages fleuris de France. Une explication des modalités de participation nous a été donnée. Le conseil est favorable à une inscription en avril prochain

Suite aux divers tags sur le poste électrique situé Chemin des Pêcheurs, le Maire propose de réaliser une fresque par un graffeur professionnel. ENEDIS accompagne financièrement et réglementairement la commune dans ce projet. Le retour d'expérience montre que les postes graffés ne sont généralement plus tagués. Le conseil accepte à l'unanimité en demandant un thème et des couleurs pastels relatif à la Baie.

Relais des producteurs : nous reprenons des recherches pour de nouveaux producteurs, les fromages de Tilly nous ont confirmé leur retour.

Le Maire présente au conseil plusieurs devis à étudier par l'équipe municipale concernant les travaux à venir en 2022.

A ce sujet, intervention de Mr Christophe BUSSON, qui présente un devis pour la création de 20 places de parking naturels situé Chemin des Pêcheurs.

3 / Délibération portant création de poste d'adjoint technique à temps non complet :

Le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet ou non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité de créer un emploi d'adjoint technique titulaire à raison de 12 heures hebdomadaires annualisées en raison du départ en retraite au 01/07/2022 de l'adjoint technique en place

Considérant l'inscription sur le site emploi territorial du centre de gestion pour la recherche d'un employé,

Vu les 3 candidatures reçues et examinées par le conseil municipal,

Il est décidé de retenir la candidature de Mr Christophe BUOT

Un arrêté de nomination sera pris et transmis au représentant de l'Etat, au centre de gestion et receveur municipal à effet du 1^{er} avril 2022.

Vote POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

4/ : Délibération approbation du rapport de la CLECT :

Monsieur le Maire donne lecture au conseil du rapport adopté par la commission d'évaluation des charges transférées en sa séance du 18 janvier 2022.

Le montant prévisionnel des attributions de compensation pour la commune est de 1236 €.

Le Maire demande au conseil de se prononcer sur le rapport

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

5/Délibération sur les tarifs Cantine des communes de Merville-Franceville et Amfreville.

Monsieur le Maire donne lecture au conseil d'un courrier reçu de la commune de Merville-Franceville relatif à l'augmentation du tarif de la cantine pour les enfants hors commune.

La tarification est passée de 4,10€ à 5.25€ par repas.

Le tarif de la cantine des enfants hors commune scolarisés sur la commune d'Amfreville est de 4.50€.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur une éventuelle prise en charge par la commune d'une participation financière.

Vote POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Monsieur le Maire propose de compenser à hauteur de 0.50 € par repas, pour tous les enfants de Sallenelles scolarisés en maternelle et en primaire sur les communes de Merville-Franceville et Amfreville. Cette compensation pourra être augmentée ou supprimée sur décision du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord pour la compensation et vote à 8 voix POUR contre 1 CONTRE pour la participation financière à hauteur de 0.50 € par repas sur les 2 communes concernées.

6/Délibération changement de délégué au SDEC :

Le Maire indique au conseil que suite à la démission du conseiller municipal délégué au SDEC, il convient de le remplacer.

Mr Christophe BUSSON se porte volontaire pour être délégué au SDEC.

Le conseil valide la proposition à l'unanimité.

7/ Tour de table des animateurs des commissions :

La commission voirie annonce qu'elle présentera au prochain conseil, un projet complet et définitif sur des futurs aménagements validés par l'agence routière départementale.

8/ Questions diverses :

Intervention de Mme Catherine MARTIN-LELIEVRE qui demande si la commune a un référent pour les frelons asiatiques., et si possibilité éventuelle de proposer quelqu'un.

L'ensemble des ordres du jour étant vu et aucun autre sujet abordé

La séance est levée à 21 heures 30 minutes.

Le Maire

Le Secrétaire

Le Conseil Municipal